

**A.M., 1999**

**Arrêté de la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 février 1999 sur la désignation de centres de dépistage du cancer du sein**

Loi sur l'assurance-maladie  
(L.R.Q., c. A-29)

LA MINISTRE D'ÉTAT À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX ET MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX,

VU le paragraphe *b.3* du premier alinéa de l'article 69 de la Loi sur l'assurance-maladie (L.R.Q., c. A-29), il y a lieu de désigner des centres de dépistage du cancer du sein;

ARRÊTE:

1. Sont désignés, pour la région de Montréal-Centre, les centres de dépistage du cancer du sein suivants:

Les Associés médicaux Westmount Inc.  
Westmount médical associates Inc.  
5025, Sherbrooke Ouest, local 205  
Westmount (Québec)  
H4A 1S9

Centre hospitalier universitaire de Montréal  
Campus Notre-Dame  
1560, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
H2L 4M1

2. Est désigné, pour la région de Lanaudière, le centre de dépistage du cancer du sein suivant:

Centre hospitalier Le Gardeur  
135, boulevard Claude-David  
Repentigny (Québec)  
J4A 1N6

Québec, le 4 février 1999

*La ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et ministre de la Santé et des Services sociaux,*  
PAULINE MAROIS

31513

**A.M., 1999**

**Arrêté de la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 5 février 1999 sur la désignation de centres de dépistage du cancer du sein**

Loi sur l'assurance-maladie  
(L.R.Q., c. A-29)

LA MINISTRE D'ÉTAT À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX ET MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX,

VU le paragraphe *b.3* du premier alinéa de l'article 69 de la Loi sur l'assurance-maladie (L.R.Q., c. A-29), il y a lieu de désigner des centres de dépistage du cancer du sein;

ARRÊTE:

1. Sont désignés, pour la région du Bas-Saint-Laurent, les centres de dépistage du cancer du sein suivants:

Centre hospitalier régional du Grand Portage  
75, rue Saint-Henri  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 2A4

Centre hospitalier d'Amqui  
135, rue de l'Hôpital  
Amqui (Québec)  
G0J 1B0

Centre hospitalier régional de Rimouski  
150, avenue Rouleau  
Rimouski (Québec)  
G5L 5T1

Les Centre hospitalier et Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Matane  
333, rue Thibault  
Matane (Québec)  
G4W 2W5

2. Est désigné, pour la région des Laurentides, le centre de dépistage du cancer du sein suivant:

Hôtel-Dieu de St-Jérôme  
290, rue Montigny  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Z 5T3

Québec, le 5 février 1999

*La ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et ministre de la Santé et des Services sociaux,*  
PAULINE MAROIS

31514